

Direction des Ressources Humaines (DRH)

[Accueil](#) > [L'université](#) > [Présentation](#) > [Directions et services](#)

Structure(s) de rattachement : -- POLE RESSOURCES ET MOYENS

La activités de la DRH sont réparties sur 3 pôles :

- La gestion des personnels
- L'accompagnement des personnels (formation des personnels, recrutements, concours, gestion des compétences, pensions)
- Le suivi et l'analyse des moyens (masse salariale, plafond des emplois, services d'enseignement et heures complémentaires, contrôle de la paye).

Adresse

Présidence de l'Université - Chemin du Thil - Campus universitaire (rez-de-chaussée)
80025 Amiens Cedex 1

drh@u-picardie.fr

Organisation

Directeur : [Kelig LE GRAND](#)

Secrétaire : [Stéphanie ROZOWSKI](#)

Services des personnels enseignants titulaires et contractuels : [Philippe PENTIER](#) (responsable) - 03 22 82 72 28

Assure toutes les opérations collectives et individuelles relatives à la gestion administrative des carrières des enseignants titulaires et contractuels.

[Nathalie JOLY](#) - 03 22 82 74 09

UFR de Médecine • UFR de Pharmacie

[Fatma MAROUF](#) - 03 22 82 79 96

UFR SHSP • UFR de Langues et cultures étrangères • Service Culture et Création • Communication

[Stéphanie LELEU](#) - 03 22 82 73 20

UFR d'Économie, Gestion • UFR d'Histoire, Géographie • IAE • IUT de l'Aisne

[Fanny DURIER](#) - 03 22 82 72 29

UFR de Droit et Science politique • IPAG • UFR des Sciences du Sport • UFR des Arts

[Emilie DUTEMPLE](#) - 03 22 82 73 15

UFR des Sciences

[Françoise FLAVIGNY](#) - 03 22 82 72 18

IUT Amiens • UFR de Lettres • Direction des bibliothèques • Service Commun de la Documentation

[Julie ANCELET](#) - 03 22 82 58 07

ESPE • Maison Des Langues

[Laura DEREMY](#) - 03 22 82 73 09

Service des personnels BIATSS titulaires et contractuels : Catherine TOP (responsable) - 03 22 82 72 23
Assure toutes les opérations relatives à la gestion administrative des personnels de bibliothèque, ITRF, AENES, Sociaux et de Santé et des agents contractuels.

Isabelle BOCQUEL - 03 22 82 72 97
Cabinet Président et Logis du Roy • Coordination Sciences • DAGIJ • IUT Amiens • UFR des Sciences

Juliette DELECOLLE-VILLAIN - 03 22 82 58 04
Coord. Santé (pôle P2I) • Coord. PUC (pôle P2I) • IPAG • IAE • MDL • UFR des Arts • UFR de Droit et Science politique • UFR d'Économie et de Gestion • UFR d'Histoire et de Géographie • UFR de Langues et cultures étrangères • UFR des Lettres • UFR de Médecine • UFR de Pharmacie

Jenna LE TIEC - 03 22 82 74 21
Coord. Campus • D2PS • Fondation • pôle RRI (DRI + DR) • EDSS • EDSHS • Plateformes Scientifiques

Christèle LESAGE - 03 22 82 70 54
Gestion des carrières ITRF et AENES (détachements, mutations, tableaux d'avancement, listes d'aptitudes...) • CPE (ITRF, AENES) • Gestion des emplois et du plafond des emplois • Suivi des occupations des postes (ANT et titulaires) • Enquêtes ministérielles

Marie-Odile SAGUEZ - 03 22 82 70 08
IUT de l'Aisne • IUT de l'Oise • Pôle REM • INSSET • Coord. PUSQ

Cyrine SFAR - 03 22 82 72 24
Agence comptable • Antenne de Beauvais • DCOM • Coord. Sport (pôle P2I) • DISIP • ESPE • SHSE (pôle P2I) • UFR SHSP • UFR STAPS

Magalie SUBTIL - 03 22 82 70 49
Pôle OFRE • IUTA

Service paye des personnels : **Martine JOLY** (responsable) - 03 22 82 72 94
Assure le paiement des rémunérations principales et accessoires des personnels permanents et non permanents.

Service formation-concours des personnels : **Séverine GOSSEYE** (responsable) - 03 22 82 74 37
Assure la mise en oeuvre de la politique de formation des personnels de l'université.

Cellule pensions : **Nicolas JORON** - 03 22 82 58 54
- Droit à l'Information sur la Retraite (sur rendez-vous uniquement) : information individuelle des agents titulaires sur leurs droits à la retraite, conseils, délivrance d'estimations et de simulations de montants de pensions.
- Gestion administrative des dossiers : Elaboration des feuillets Fonction Publique des Estimations Indicatives Globales (EIG), gestion des dossiers de pension (en lien étroit avec le Service des Retraites de l'Education Nationale (SREN)).
Les agents contractuels cotisent auprès du régime général et sont donc invités à se renseigner au- près de leur caisse d'assurance retraite (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail - CARSAT). Le service pensions renseigne néanmoins, à la demande, l'ensemble des personnels sur la réglementation en vigueur.